

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	7
Présents	6
Votants	7

Date de convocation  
06.05.2026  
Date d'affichage  
06.05.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON  
Séance du 13 mai 2026

Folio N°38

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le 20/05/2026

ID : 004-210401865-20260513-2026\_25-DE



L'an deux mil vingt-six et le treize mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

**Présents :** Mesdames Nadine GRILLON, Raymonde AREND, Messieurs Yannick BERNIER, Antoine CAMPAGNA, Anthony GRILLON, Jean Marc GARCIN ;

**Absente excusée :** Madame Ophélie MARTINO a donné procuration à Madame Nadine GRILLON ;

Monsieur Antoine CAMPAGNA a été nommé secrétaire de séance.

**2026\_25 :**

**Subvention 2026 – association Les festiv' de Saint Laurent du Verdon.**

Madame Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'association des festiv' de Saint Laurent du Verdon sollicitant une aide financière de 1 900.00 € pour l'année 2026.

L'aide financière demandée permettra d'animer le village à l'occasion de la fête votive prévue le week-end du 8 Août et 9 Août 2026.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le versement d'une subvention de **2500 €** à l'association les festiv' de Saint Laurent du Verdon.
- **Autorise** Madame Le Maire à verser la subvention à l'association citée ci-dessus et plus généralement à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Le Maire  
Nadine GRILLON.



Le secrétaire de séance,  
Antoine CAMPAGNA.